



Le lundi 02/10/2023, c'est tenu le dernier CSAL-FS (Comité Social Administratif Local - Formation Santé Sécurité et Condition de travail) de la DSFIPE

Prime centrale:

Pour l'attribution de la prime assimilée centrale, portée par l'intersyndicale, nous avons demandé à notre Direction, si elle avait eu une réponse de la centrale.

La Directrice nous a indiqué qu'à ce jour aucun retour n'est parvenu. Solidaires Finances Publiques reste vigilant dans le suivi de cette action soutenue pour tous les agents de la Direction !

Point budgétaire :

Il reste des fonds alloués pour le budget du CSAL-FS sur l'année 2023. Il va servir à accélérer les projets programmés en 2024. Ainsi, le planning du renouvellement des fauteuils aura un coup de boost et passera de deux ans au lieu de trois. L'achat de bureau droit sera également compris sur ce budget.

Un tableau synthétique, avec le détail exact, sera présenté au prochain CSAL-FS pour vote des OS.

Réaménagement de la DSFIPE :

Beaucoup de travaux sont prévus à la DSFIPE. C'est la raison pour laquelle, notre Directrice a demandé la mise en place de la « Météo des travaux » sur l'intranet.

Les travaux de changement des sols ont soulevés des inquiétudes. Pour répondre aux interrogations liées à l'amiante, deux réunions sont prévues le lundi 09 octobre 2023, après-midi. De plus, sur l'intranet, toute la documentation, et le DTA (Dossier Technique Amiante) sont consultables.

Enfin, l'entrée du bâtiment restera accessible durant les travaux. Il sera toujours possible de l'emprunter, que ce soit pour venir au bureau ou aller à la cantine !

Ainsi, les brumes de la méconnaissance seront dispersées par le soleil de l'information.

La météo est au beau fixe pour les faux plafonds ! La solidarité entre collègues a permis un réaménagement temporaire ce ceux qui sont concernés par les travaux. De plus, les travaux avancent plus rapidement que ce qui a été prévu sur le planning. Donc ciel dégagé au CGRE et au SCB dans les jours à venir.

Pour les prévisions à 7 jours et plus : le sujet des 202 fenêtres de la DSFIPE.

Le commencement des travaux, serait projeté pour avril 2024. Cette météo incertaine reste à éclaircir. Vivement que nous ayons la connaissance de l'entreprise sélectionnée !

Concernant le télétravail pendant les travaux, Solidaires Finances Publiques a interrogé la Direction sur sa position.

En fonction des contraintes, qui seront constatées et mieux encore anticipées, le télétravail sera un outil adaptable. Avec l'aval des chefs de service, la Direction mettra en place le télétravail dès qu'il

sera nécessaire pour éviter les nuisances. Pour le télétravail exceptionnel, Mme la Directrice a bien précisé « On s'en saisira ».

Nous restons attentifs à l'exécution de ces propos dans les semaines et les mois à venir.

Vision d'avenir, une fois que ces gros chantiers seront réalisés, la mise en place du WIFI dans la salle de réunion sera envisagée.

Journée accueil des nouveaux :

Pour leur première journée d'arrivée, dédiée aux RH, nos nouveaux collègues ont été dans l'obligation de pointer. Ainsi, ils débutent avec un débit horaire. Solidaires Finances Publiques a obtenu que ce moment soit banalisé pour tous. En conséquence, les RH vont modifier la nature de cette journée pour rétablir l'équilibre.

Nous surveillerons la mise en œuvre de cette régularisation.

Les alarmes du bâtiment :

L'exercice incendie de cet été, c'est bien déroulé. Il est important dans la nouvelle organisation, de bien répartir les rôles de guide-file et serre-file.

Pour fermer les fenêtres dans les escaliers et les toilettes, l'assistante de prévention, a rappelé qu'il suffisait de tirer sur les poignées. De plus, les consignes incendies seront évolutives pendant les travaux (une cage d'escalier condamnée sur deux).

Concernant l'alarme anti-intrusion : avec son dernier déclenchement, tôt le matin, le BIL mène l'enquête. Il serait bon que la Direction nous fasse une information sur les bonnes pratiques à tenir lorsque cette alarme retentit.

Organisation des services DD/DICOM :

La nouvelle organisation depuis le 1^{er} septembre avec un responsable partagé pour deux services interroge. Passer de deux encadrants à un n'est pas une situation facile. La Direction a rappelé qu'elle était présente pour soutenir la responsable et ses équipes.

Il a bien été précisé qu'il n'y a aucun regroupement des services. Les deux services conservent leurs missions, leur méthode de travail et leur ordonnateur.

Si la situation devait évoluer, le CSAL devrait obligatoirement être consulté sur la fusion des services (Décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État Art, 48-8°).